

Image not found or type unknown



Dossier pour obtenir la résidence en france

Par **bisou**, le **02/06/2008 à 18:16**

Bonjour,
Je suis Algerienne vivant en Algerie et j'ai pour projet de me marier en France avec un Français. Je pars d'Alger avec un visa touristique et je sais que cela ne m'empêchera pas de me marier, par contre j'aimerais savoir svp si le fait d'avoir ce type de visa ne me bloque pas lors du dépôt du dossier pour obtenir la résidence? On parle d'un récépissé qui serait remis lors du dépôt du dossier, est-il remis le jour même ou y aurait-il un délai d'attente?
Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.